

Paris, le 17 février 2026

Crues et inondations en Gironde : la visite de la ministre de l'Écologie fut un naufrage

Mesdames, Messieurs,

Élus des territoires durement frappés par les **récents dramatiques aléas climatiques**, à la suite de la **visite de Madame la ministre de l'Écologie** en Gironde, j'ai l'honneur de vous faire parvenir mon regard sur ce déplacement ainsi que ma question au Gouvernement qui en a découlé :

Il est 13h30, lundi 16 février, lorsque les 18 parlementaires girondins reçoivent une invitation de la préfecture pour la **visite officielle de Madame Barbut**, ministre de la « Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature », prévue à 15h15 à **Cadillac-sur-Garonne**, commune sévèrement touchée, comme tant d'autres en Gironde, par les inondations.

Hélas, ce déplacement ministériel n'aura été source que de **consternation** — voire, pire, de **frustration**.

Lors de la première étape, aux abords de la halle de la bastide, la ministre a été interrogée par des journalistes, des élus locaux et des habitants, tous suspendus aux déclarations d'une membre du Gouvernement dont, pour beaucoup, ils découvraient jusqu'à l'identité.

En réponse aux nombreuses questions, aussi légitimes que révélatrices de l'inquiétude des victimes, la **ministre s'est contentée d'ânonner des éléments déjà rendus publics**, d'évoquer les aléas naturels et de **multiplier les banalités**. L'une d'elles, d'ailleurs, a été relayée par BFMTV : « Il va y avoir, certainement, une recrue d'ici mercredi ou jeudi ; on pense que la pire journée risque d'être jeudi ; voilà, c'est tout ce que je peux vous dire à ce stade ; on ne peut pas être plus précis que ça. »

Alors que la **question de la compétence et du financement des digues** est au **œur des préoccupations des élus locaux**, la ministre a tenu des propos qui ont légitimement suscité leur colère. Pour justifier le **désengagement manifeste de l'État**, elle a **renvoyé la responsabilité vers les collectivités**, rappelant que le Gouvernement leur avait attribué une ressource fiscale propre : la taxe GEMAPI, instaurée à titre facultatif par les intercommunalités et plafonnée à 40 € par an et par habitant, destinée à financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

À ceux qui soulignaient que ces **recettes sont très insuffisantes au regard des coûts réels d'entretien et de sécurisation des infrastructures**, elle a répondu que le Gouvernement était favorable à une augmentation du plafond, mais que « les députés » avaient rejeté cette initiative. Une présentation pour le moins audacieuse, chacun sachant dans quelles conditions budgétaires les projets de loi de finances sont désormais adoptés, à savoir par **49.3**.

Le cortège s'est ensuite rendu au centre d'incendie et de secours de Béguey. Sur place, des dispositifs technologiques ont été présentés à la ministre, **qui s'est bornée à acquiescer devant les explications** des gradés — lorsqu'elle ne posait pas des questions révélant une **affligeante déconnexion** : « Vos effectifs sont-ils suffisants ? », « Avez-vous des hélicoptères ? », « N'importe qui peut-il apprendre à piloter un drone ? », « À quelle altitude interviennent-ils ? » etc.

Avant de **quitter la caserne avec une avance notable sur le planning**, elle s'est brièvement adressée aux pompiers en concluant : « J'espère qu'on va en voir la fin bientôt. » Une **conclusion bien légère** au regard de la **gravité de la situation, du désarroi des victimes, du dévouement des élus locaux et du professionnalisme des services de l'État**, qui n'est pas sans rappeler le fort inspiré « que d'eau, que d'eau ! » lancé par le Président Mac-Mahon devant la Garonne en 1875.

Ce fut donc une **visite impromptue, brève, malheureusement dépourvue d'annonces**, dont l'utilité peut légitimement être questionnée. En outre, dans le cadre de mon pouvoir de contrôle de l'action du Gouvernement, **j'avais déjà interpellé** (par la question écrite n°10044) **le ministère sur la problématique de l'entretien des digues le 7 octobre 2025**, et **je n'ai toujours pas obtenu de réponse**. Ainsi, ce qui est clair, c'est la **continuité de l'inaction des gouvernements successifs et de leur négligence**, qui contrastent singulièrement avec leur inclination à multiplier les coups de communication.

Parce que le rôle d'un ministre est d'apporter des solutions et d'apaiser les situations de crise, **j'ai demandé à mon groupe parlementaire de m'attribuer l'une de nos questions hebdomadaires** au Gouvernement, qui me l'a immédiatement accordée.

Je vous invite donc à prendre connaissance des quatre minutes consacrées aux **inondations en Gironde** lors de la séance du mardi 17 février, dans le **compte rendu que vous trouverez** joint au présent pli. Vous y constaterez la teneur de la « réponse » de la ministre, qui ne contient pas davantage de substance et de mesures concrètes que ses **brumeuses constatations météorologiques** de la veille.

Soyez assurés que je vous adresse tout mon soutien dans l'épreuve que vous, vos services et administrés traversez et vous indique que je me tiens à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Enfin, je vous prie de bien vouloir recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mon profond respect.



Edwige DIAZ

Députée de la Gironde
Commissaire aux Finances
Membre de la Délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation

XVII^e législature

Session ordinaire de 2025-2026

Deuxième séance du mardi 17 février 2026

Inondations en Gironde

Mme la présidente

La parole est à Mme Edwige Diaz.

Mme Edwige Diaz

Ma question s'adresse à Mme la ministre de la transition écologique.

« Il va y avoir, certainement, une recrue d'ici mercredi ou jeudi. On pense que la pire journée risque d'être jeudi. Voilà, c'est tout ce que je peux vous dire à ce stade. On ne peut pas être plus précis que ça. » Ces mots, madame la ministre, ce sont ceux que je vous ai entendu prononcer hier à Cadillac, devant des habitants désemparés, des services de l'État surmenés et des élus locaux délaissés. Après le passage de la tempête Nils, qui est à l'origine de la fermeture de dizaines de routes et qui a privé d'électricité et de téléphone plus de 100 000 Girondins, on ne s'attendait pas à un tel flot de banalités.

Votre visite, annoncée deux heures avant, a suscité l'étonnement, car il aurait été plus approprié de recevoir celle d'un ministre de l'aménagement du territoire ou de la ruralité. Vos propos sont consternants. Vous avez en effet accusé les députés d'avoir refusé l'augmentation de la taxe de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations alors qu'avec le 49.3 le gouvernement fait ce qu'il veut. Vous avez aussi contrarié les élus locaux auxquels vous avez illégitimement renvoyé la responsabilité de la situation. Bref, votre visite a déçu tout le monde. Il y avait pourtant des choses pertinentes à dire. Que pense le gouvernement de l'enfouissement du réseau électrique, du dragage des cours d'eau, des bassins de rétention, des moyens accordés aux pompiers et aux municipalités et, surtout, du transfert de compétences de gestion des digues aux communautés de communes, qui place les maires hors la loi quand ils en sont réduits à les entretenir et à les financer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente

La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Mme Monique Barbut, ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Hier, je suis allée témoigner de ma compassion aux habitants du sud de la Gironde. Peut-être cela vous importe-t-il peu, mais j'ai fait ce déplacement aussi à la demande du maire de Cadillac. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) J'ai été interrogée sur différents sujets liés à l'entretien des digues et à la responsabilité de l'État et des collectivités locales dans ce domaine. Je le rappelle, cet entretien est à la charge des collectivités locales. Toutefois, comme je l'ai aussi souligné hier,...

M. Sébastien Chenu

C'est nul !

Mme Monique Barbut, ministre

...l'État prend sa part dans les financements nécessaires à l'adaptation au changement climatique, à travers le fonds Barnier, les Papi et d'autres actions que nous menons en soutien des collectivités locales.

Mme Danielle Brulebois

Les CPER !

M. Sébastien Chenu

Ce n'est pas possible...

Mme Monique Barbut, ministre

Enfin, pour l'essentiel, les inondations à répétition que nous vivons sont liées au réchauffement climatique.
(*Protestations sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

M. Julien Odoul

Il a bon dos, le réchauffement climatique !

Mme Monique Barbut, ministre

Avec les politiques que nous menons, notamment en matière énergétique, nous tentons d'amoindrir les effets du réchauffement climatique.

M. Hervé de Lépinau

Ce n'est pas ce que demandent les habitants !

M. Sébastien Chenu

Quelle nullité !

Mme Monique Barbut, ministre



Si nous faisons la promotion de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables, c'est pour éviter des catastrophes supplémentaires. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Julien Odoul

C'est désespérant !

Mme la présidente

La parole est à Mme Edwige Diaz.

Mme Edwige Diaz

Je ne vous ai pas entendue dire ça hier, mais c'est sans doute parce que vous n'aviez pas vos fiches ! Hier, on nous a annoncé une ministre, nous avons eu une touriste.

M. Erwan Balant

Nous parlions de la violence verbale : la voilà, la violence verbale !

M. Julien Odoul

Mais non !

Mme Edwige Diaz

Aujourd'hui, j'interroge la ministre de la transition écologique et j'ai une réponse de la ministre du commentaire.

M. Erwan Balanant

C'est ça, la violence verbale !

M. Julien Odoul

Ne la ramène pas !

Mme Edwige Diaz

Notre quotidien régional *Sud Ouest* a été bien inspiré de titrer au sujet de votre venue ! « La visite ministérielle ne règle rien ». Vous nous confirmez que l'État se désengage des dispositifs de protection de la population, des biens et des terres agricoles. Franchement, quel naufrage ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)